Conformément aux dispositions de la note d’information visée par

l’AMMC en date du **12 Juin 2019** sous la référence n° VI/EM/012/2019

relative à l’émission de l’emprunt obligataire subordonné de **Wafasalaf**,

qui stipulent une révision annuelle du taux d’intérêt de la tranche

**« B »** à la date d’anniversaire de la date de jouissance des obligations,

le nouveau taux d’intérêt qui sera appliqué à partir du **27 Juin 2021** est

de 2,13%.

Ce taux est révisable annuellement en référence au taux plein

**52 semaines** (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des

taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que

publiée par Bank Al-Maghrib en date du **21 Juin 2021**, soit 1,53%,

augmenté d’une prime de risque de 60 pbs, soit 2,13% applicable à

compter **du 27 Juin 2021**.